

APPEL À PROJET 2021

Un appel à projet novateur, partagé et plus exigeant.

Comme chaque année, un appel à projets 2021 a été co-construit pour l'utilisation des crédits spécifiques de la politique de la ville. Il vise à faire émerger et soutenir des initiatives qui permettent de faire levier ou de contribuer à atteindre les objectifs identifiés dans les contrats de Ville du territoire

Pour l'année 2021, les deux EPCI, Alès Agglomération et la communauté de communes de Cèze Cévennes, les villes d'Alès, d'Anduze, de La Grand-Combe et de Saint-Ambroix, l'État, le Conseil départemental, la Région et les partenaires signataires lancent un appel à projets commun aux trois contrats de ville du bassin.

Les orientations stratégiques et les trois piliers thématiques de l'appel à projets 2021

En 2019, les contrats de ville 2015 – 2020 ont été prolongés jusqu'en 2022. Cet allongement a été l'occasion de les réviser, sur la base de l'évaluation à mi-parcours, en développant de nouveaux objectifs :

- Emploi et Développement économique (Priorité 2021 : une attention particulière sera portée aux actions visant à renforcer l'accès à l'emploi)
- Habitat et Cadre de vie (Priorité 2021 : Poursuivre les dynamiques de lutte contre l'habitat indigne, de sensibilisation des propriétaires à la rénovation du parc privé et d'accompagnement des locataires sur leurs droits à un logement décent)
- Cohésion sociale (Priorité 2021 : Favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants et Concourir à l'insertion sociale, à l'autonomie et à l'épanouissement des jeunes).

L'appel à projets Politique de la ville est structuré autour de trois piliers thématiques :

- Emploi et Développement économique
- Habitat et Cadre de vie
- Cohésion sociale

Deux principes et critères d'intervention seront particulièrement pris en compte :

- L'association et la prise en compte des familles et habitants dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions
- Le recours aux pratiques de partenariat et de travail en les réseaux, le développement d'actions collectives et logiques de mutualisation.

Vous trouverez toutes les modalités de réponse à l'appel à projet dans le document .pdf en pièce jointe.

Le chargé de mission Politique de la Ville est à votre disposition si vous souhaitez le rencontrer et échanger autour d'action future à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire Politique de la Ville (secrétariat : 04 66 56 42 34).

Documents à télécharger

Téléchargez l'Appel à projets.

(PDF – 552 Ko)

[Cliquez ici](#)



Faites votre demande de subvention en ligne

[Cliquez ici](#)